

Champ(s) de formation Arts, Lettres, Langues

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Arts, Lettres, Langues. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036112

HAL Id: hceres-02036112

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036112>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Arts, lettres, langues »

Présenté par

l'Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Fabrice Vigier, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Arts, lettres, langues* est l'un des quatre champs de formation de l'Université Blaise Pascal (UBP). Il regroupe onze formations différentes, à savoir six licences générales, une licence professionnelle et quatre masters. Les licences sont celles des *Etudes européennes et internationales*, de *Langues étrangères appliquées*, de *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, de *Lettres* et de *Philosophie*. La licence professionnelle a pour intitulé *Gestion et mise à disposition des ressources documentaires*. Quant aux masters, ils s'intitulent *Etudes interculturelles internationales*, *Langues et cultures étrangères*, *Littératures de l'Antiquité à nos jours* et *Philosophie et épistémologie*.

Très schématiquement, ce champ regroupe les formations classiques de langues, de lettres et de philosophie, qui sont proposées par les deux unités de formation et de recherche (UFR) *Lettres, langues et sciences humaines* et *Langues appliquées, commerce et communication* de l'établissement. Ces licences et ces masters clermontois sont les seuls de ce type existant dans la région Auvergne entre 2011 et 2015 : on trouve des formations similaires dans les universités voisines de Saint-Etienne, Limoges, Lyon II et Lyon III. L'ensemble des cursus de ce champ est directement associé aux activités des laboratoires de recherches correspondant à ces disciplines qui concernent au moins cinq équipes d'accueil (EA) et une unité mixte de recherches (UMR) de l'UBP.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Globalement, les six licences du champ *Arts, lettres, langues* sont organisées en conformité avec les dispositions générales et réglementaires de la licence. Après une première année généraliste, elles proposent à partir de la deuxième année un certain nombre de parcours, qui se poursuivent en troisième année. Le nombre de ces parcours varie selon les formations : ils sont au nombre de trois dans les licences de *Philosophie* et de *Sciences du langage*, de quatre dans celles des *Etudes européennes et internationales* et des *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), de cinq dans la licence de *Lettres*, et de huit dans celle de *Langues étrangères appliquées* (LEA). La plupart du temps, ces parcours correspondent aux grands objectifs et débouchés de ces cursus universitaires, qui peuvent être d'ordre linguistique, académique (culture générale littéraire, philosophique ou internationale) ou plus professionnalisant (notamment en licence *Langues étrangères appliquées*). Plusieurs de ces formations proposent aussi une préparation aux métiers de l'enseignement et de l'administration publique (licences de LLCER, *Sciences du langage*, *Lettres* et *Philosophie*). En revanche, la licence *Sciences du langage*, qui entend pourtant former aux professions paramédicales liées aux pathologies du langage (orthophonie) et aux métiers de l'édition et de la communication, n'offre apparemment pas à ses étudiants des parcours de ce type en deuxième et en troisième année. On trouve également dans le champ *Arts, lettres, langues* une licence professionnelle intitulée *Gestion et mise à disposition des ressources documentaires*, qui fonctionne en troisième année. Cette formation, qui associe des enseignements généraux à des matières plus directement professionnalisantes, est en adéquation avec ses objectifs qui visent à former des techniciens dans les métiers des bibliothèques et de la gestion/valorisation des collections. Enfin, les quatre masters couvrent, en partie, le périmètre scientifique et professionnel du champ. Trois d'entre eux semblent avoir, avant tout, une finalité recherche qui peut se prolonger en doctorat. C'est le cas notamment des masters *Langues et cultures étrangères* et *Littératures de l'Antiquité à nos jours*, même si ces deux cursus proposent aussi chacun des parcours plus professionnels (*Média et médiation culturelle*, *Echanges culturels* ou *Création éditoriale des littératures générales et de jeunesse*), ainsi qu'une préparation partielle au concours de l'agrégation. Bien qu'il soit aussi très axé sur la recherche, le master *Philosophie et épistémologie* -en l'absence de master MEEF dans cette discipline à Clermont-Ferrand- prépare aux concours du CAPES et de l'agrégation. Pour finir, le master *Etudes interculturelles internationales* -qui présente la grande originalité de décerner des diplômes bi-nationaux, voire tri-nationaux- offre un cursus intégré international (une année en France, l'autre à l'étranger) donnant l'opportunité à ses étudiants de réaliser des projets professionnels transnationaux dans les domaines de la traduction, de la communication, de l'édition, du journalisme ou de la diplomatie.

Sur le plan plus strictement pédagogique, les formations du champ *Arts, lettres, langues* présentent des contenus et des dispositifs qui semblent globalement pertinents avec leurs intitulés respectifs. Sans surprise, la place tenue par la recherche n'est pas la même selon les niveaux et les mentions. Dans les six licences générales, la recherche disciplinaire n'est pas au centre du projet éducatif, même si la grande majorité des formateurs sont des enseignants-chercheurs. Cela n'empêche pas les étudiants d'être conviés aux nombreuses manifestations scientifiques organisées par les différents laboratoires. Les licences de *Lettres* et de *Sciences du langage* ont même mis en place, dans leur maquette, des modules d'initiation à la recherche en troisième année. En revanche, la dimension recherche devient absolument essentielle dans les masters de *Langues et cultures étrangères*, des *Littératures de l'Antiquité à nos jours* et de *Philosophie et épistémologie*.

Leurs séminaires sont directement adossés aux activités des laboratoires correspondants et l'élaboration de mémoires de recherches par les étudiants constitue l'un des objectifs centraux de ces mentions. Ce n'est pas le cas, a contrario, de la licence professionnelle *Gestion et mise à disposition des ressources documentaires*, ni d'ailleurs du master *Etudes interculturelles internationales*, qui ne permet pas de poursuite d'étude en doctorat.

A côté des enseignements théoriques et avant tout disciplinaires, des éléments - plus ou moins importants- de professionnalisation sont visibles dans quasiment toutes les formations du champ. Ainsi, les étudiants de licence ont la possibilité d'élaborer, en deuxième année, un projet professionnel personnel (PPP) dans la plupart des mentions (*Langues étrangères appliquées, Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales, Philosophie* ou encore *Sciences du langage*). On trouve, en outre, des stages obligatoires relativement longs dans les licences *Etudes européennes et internationales, Langues étrangères et appliquées* et *Gestion et mise à disposition des ressources documentaires*, mais aussi dans certains parcours des autres licences (notamment ceux formant aux métiers de l'enseignement). Au niveau master, des stages très substantiels apparaissent également dans le cursus de la mention *Etudes interculturelles internationales*, ainsi que dans la spécialité *Création éditoriale des littératures générales et de jeunesse* du master *Littératures de l'Antiquité à nos jours*. En revanche, la professionnalisation semble moins présente dans les enseignements des masters *Langues et cultures étrangères* et *Philosophie et épistémologie*. La dimension internationale des formations du champ est, par ailleurs, variable selon les disciplines. Malgré un nombre très important d'accords avec des universités européennes, les mentions de lettres, de philosophie, de *Sciences du langage* et la licence professionnelle envoient très peu d'étudiants à l'étranger durant leur cursus. A l'inverse, la mobilité estudiantine est, de manière très compréhensible, forte -voire très forte- dans toutes les formations linguistiques. C'est le cas de la licence *Langues étrangères appliquées* qui impose de passer un semestre à l'étranger et du master *Etudes interculturelles internationales* dans lequel les étudiants doivent étudier deux semestres dans une université européenne. Cependant, la palme dans ce domaine revient incontestablement à la licence *Etudes européennes et internationales* et au master *Etudes interculturelles internationales*, qui regroupent des étudiants de plusieurs nationalités et délivrent des diplômes bi-nationaux ou tri-nationaux. Enfin, même si les enseignements demeurent traditionnels dans la majorité des mentions, il existe plusieurs dispositifs d'ordre pédagogique ayant pour objectif d'aider à la réussite des étudiants. Ainsi, des passerelles entre plusieurs licences permettent des réorientations aux nouveaux étudiants (en particulier à la fin du semestre 1), tandis que des tutorats ou des cours de soutien semblent fonctionner dans une majorité de formations. L'établissement a également institué un « directeur des études de première année » chargé de rencontrer tous les primo-entrants et de leur donner éventuellement un avis d'orientation en cas de difficulté. Le numérique semble être utilisé de manière très classique et parfois même minimale dans certaines mentions du champ. Néanmoins, on relève son usage dans des dispositifs assez développés d'enseignement à distance dans au moins deux licences (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; Gestion et mise à disposition des ressources documentaires*) et deux masters (*Langues et cultures étrangères ; Littératures de l'Antiquité à nos jours*). Quant aux modalités d'évaluation des étudiants, à défaut d'être innovantes et bien renseignées dans les dossiers, elles paraissent globalement assez équilibrées entre les exercices de contrôle continu et les examens terminaux, avec un système de compensation entre unités d'enseignement et de semestres défini par l'établissement.

Les populations estudiantines clermontoises qui suivent ou ont suivi les formations universitaires de ce champ *Arts, lettres, langues* semblent inégalement bien appréhendées par les différentes équipes pédagogiques. Tout d'abord, les étudiants en cours de cursus sont -fort heureusement- parfaitement bien identifiés. Leurs recrutements ne font généralement l'objet d'aucune sélection, sauf dans la licence professionnelle, dans la licence *Langues étrangères appliquées* (en raison des impératifs liés à la mobilité internationale) et dans certains parcours de la licence *Etudes européennes et internationales* et des spécialités du master *Etudes internationales interculturelles*. Aucune de ces formations n'attire cependant un très grand nombre d'étudiants. Il faut dire qu'aucune action volontariste pour attirer davantage de lycéens vers ces filières (comme des journées portes ouvertes, salons de l'étudiant, interventions dans des établissements du secondaire...) ne figure clairement dans les différents dossiers, à l'exception d'une convention avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CGPE) de l'académie de Clermont-Ferrand. Cela ne signifie pas pour autant que rien ne soit fait dans ce sens : il semble même que de nombreuses initiatives aient lieu chaque année en direction des lycées et des lycéens (mais sans apparaître explicitement dans les différents rapports). Quoi qu'il en soit, les effectifs, même s'ils sont loin d'être pléthoriques, sont globalement satisfaisants dans les licences de *Langues étrangères appliquées* (pour certains parcours), *Lettres, Sciences du langage* ou *Gestion et mise à disposition des ressources documentaires*. Ils sont, en revanche, plus fragiles dans certains parcours de la licence de *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (Italien, Portugais, Russe), ou encore dans certains spécialités des masters de *Langues et cultures étrangères* (*Etudes germaniques, Etudes italiennes, Etudes russophones*) et de *Littératures de l'Antiquité à nos jours* (*Histoire des idées et des formes d'expression antique*). Fort heureusement, ces trois dernières mentions ont su développer des enseignements à distance dans leurs autres parcours et spécialités, qui semblent leur avoir permis d'attirer de nouvelles recrues. Enfin, les deux formations de philosophie présentent des effectifs modestes et en baisse. En revanche, les étudiants ayant suivi toutes ces formations au cours des années précédentes -et ayant cherché depuis à intégrer la vie professionnelle- sont réellement très mal connus des responsables de ces mentions. Cet aspect est assurément l'une des grandes faiblesses du champ *Arts, lettres, langues*. En effet, cette mission échoit normalement à l'Observatoire des études et de la vie professionnelle (OEVF), qui se doit de faire le suivi de cohortes d'étudiants des différentes filières de l'UBP. Or, au niveau des licences, la dernière enquête remonte à l'année 2009 et concerne les diverses promotions de l'année 2006.

Quant aux quelques informations qu'elles donnent à propos des étudiants des masters, elles semblent extrêmement lacunaires et inexploitable. Il est difficile, dans ces conditions, de connaître précisément les poursuites d'études et les débouchés réels des différentes formations.

Dans l'ensemble, le pilotage des formations du champ *Arts, lettres, langues* semble très perfectible dans certains domaines. Tout d'abord, la composition des équipes enseignantes en place apparaît satisfaisante (à l'exception de la licence professionnelle) et en conformité avec leurs objectifs scientifiques et pédagogiques. On peut simplement relever la trop faible part d'intervenants professionnels dans certains enseignements de professionnalisation des licences *Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et *Sciences du langage*. Sinon, toutes ces équipes paraissent très correctement fonctionner, avec –selon les mentions– des responsables de parcours, d'années ou de spécialités. En outre, une assez large majorité des formations du champ n'ont pas encore mis en place des conseils de perfectionnement dans la forme voulue par les récents arrêtés ministériels, à l'exception notable de la licence professionnelle et du master *Littératures de l'Antiquité à nos jours*. Plusieurs licences (*Langues, littératures et civilisations étrangères appliquées* et *Sciences du langage*) et plusieurs masters (*Etudes interculturelles internationales* et *Langues et cultures étrangères*) s'efforcent néanmoins de convoquer –au moins une fois par an, notamment à la fin du premier semestre– une « commission paritaire » composée d'enseignants et d'étudiants (mais sans professionnels ni extérieurs), afin de faire un point collectif sur l'organisation et les enseignements de la mention. Toutes ces équipes pédagogiques se réunissent, par ailleurs, plusieurs fois par an, dans le cadre de réunions de département ou de commissions pédagogiques. Depuis 2013/2014, l'UBP semble avoir organisé –au niveau central– des évaluations des enseignements à partir de questionnaires envoyés à tous les étudiants. Les résultats de ces enquêtes ont apparemment ensuite été adressés aux équipes pédagogiques des différentes filières, mais on ignore exactement leur traitement en interne par les diverses équipes d'enseignants-chercheurs. Même si les détails de cette procédure manquent parfois cruellement dans les dossiers, les responsables des mentions de la licence *Philosophie* et de la licence professionnelle en sont pleinement satisfaits. En revanche, pour le bon pilotage de tous ces cursus, les différentes équipes de formateurs ne semblent pas pouvoir compter –on l'a déjà évoqué– sur un efficace suivi de leurs étudiants et de leurs diplômés. Bref, la lecture du dossier champ fait apparaître un déficit de politique de pilotage général des formations.

Points forts :

- Quasiment toutes les formations du champ affichent leur volonté de proposer des cursus alliant enseignements disciplinaires académiques et enseignements professionnalisants.
- Presque toutes les formations du champ disposent d'un très bon adossement aux laboratoires de recherches du site universitaire clermontois (y compris durant les années de licence).
- Toutes les formations en langue démontrent une bonne internationalisation, grâce à un nombre important d'accords internationaux. La licence *Etudes européennes internationales* et le master *Etudes interculturelles internationales* se distinguent par leurs promotions bi-nationales et la délivrance de diplômes bi-nationaux.
- Un tiers des formations du champ propose –au moins partiellement– des enseignements à distance, ce qui ouvre ces licences et masters à la formation continue et à des publics internationaux.

Points faibles :

- On ne voit pas apparaître une politique cohérente en matière de formation au niveau du champ.
- Le pilotage des formations du champ souffre de l'absence de dispositif de suivi des étudiants et d'une assez mauvaise exploitation de la procédure (très récente) d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore mis en place dans une majorité de mentions du champ.
- Certains parcours de licence et certaines spécialités de master présentent des effectifs réduits voire inquiétants.
- La place du numérique dans les enseignements paraît minime dans une majorité de formations et mériterait vraiment d'être développée.

Recommandations :

L'Université Blaise Pascal aurait tout intérêt à renforcer son observatoire des étudiants et de la vie professionnelle (OEVF), de façon à ce qu'il puisse mieux renseigner les différentes équipes pédagogiques sur le devenir de leurs étudiants et leur permettre d'assurer un pilotage plus efficace de leurs formations.

Au moment de l'élaboration de la nouvelle offre de formation, les équipes enseignantes de certaines licences ou masters du champ pourraient parfois encore davantage adapter l'organisation et le contenu de leurs formations aux débouchés scientifiques et professionnels visés.

Pour plusieurs disciplines, les actions de recrutement des étudiants de première année (journée portes ouvertes, interventions dans les lycées, actions en direction des professeurs du secondaire, ...) et d'ouverture aux publics spécifiques (en particulier de formation continue) devraient davantage être mises en avant.

Pour les disciplines concernées par les concours de l'enseignement, il serait souhaitable de s'entendre avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de façon à ce qu'il y ait moins de concurrence -et peut-être davantage de coopération- entre les masters recherches de ces filières et les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Avis global du comité d'experts

Il est dommage que l'Université Blaise Pascal n'ait pas présenté un document substantiel justifiant la délimitation pédagogique et scientifique de son champ de formations ayant pour titre *Arts, lettres, langues*. Les onze mentions qui le composent, correspondent bien -peu ou prou- aux intitulés *Lettres* et *Langues*. En revanche, aucune d'entre elles ne peut vraiment se prévaloir de l'intitulé *Arts* (la licence et le master d'*Histoire de l'Art* font partie d'un autre champ).

L'affichage international de cette université lui permet d'attirer beaucoup d'étudiants étrangers. Les licences et masters du champ sont les seules formations de langues, de lettres et de philosophie de la région Auvergne qui s'appuient de manière très satisfaisante sur les laboratoires de recherches locaux.

A l'échelle de l'UBP, le champ *Arts, lettres, langues* propose une offre globale relativement cohérente de formations dans le domaine des langues, des lettres, de la philosophie et de la documentation. Néanmoins, on aurait pu envisager de regrouper ces mentions avec celles du champ *Sciences humaines et sociales*, dont les licences et masters font également partie de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines. En effet, il semble exister des liens pédagogiques, scientifiques -ainsi que des passerelles- entre les formations de ces deux champs, notamment au niveau licence.

A l'intérieur du champ *Arts, lettres, langues*, même si cela pourrait être davantage développé, il semble exister une réelle coordination entre les différentes licences. Des possibilités de réorientation entre ces licences existent d'ailleurs au niveau de la première année de licence. En revanche, il n'y a pas vraiment de lien ou de coopération entre les quatre masters.

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

Champ Arts Lettres et langues :

L'université Blaise Pascal a pris connaissance de l'évaluation et souhaite remercier les experts pour la synthèse élaborée : nous nous attacherons à suivre les recommandations du comité dans la construction de la nouvelle offre de formation de l'université Clermont Auvergne.

Remarques générales

Le HCERES a souhaité que l'offre de formation du contrat 2012-16 soit présentée en regroupant les formations selon des « champs de formation », introduisant ainsi un principe structurant qui n'avait pas été pris en compte lors du processus d'habilitation où le travail avait été conduit essentiellement dans le périmètre de chaque composante. Par ailleurs, l'Université Blaise Pascal s'est engagée dans un processus de fusion avec l'Université d'Auvergne, processus qui s'accompagne d'un travail de restructuration de ses composantes et de la création de « collegiums », qui ne seront opérationnels qu'à partir de septembre 2017 (et ne sont donc pas pertinents dans le cadre de l'auto-évaluation 2012-2016). Ce travail n'était malheureusement pas assez avancé au moment où il a fallu déclarer la définition de ces « champs de formation » pour que les établissements puissent s'en servir comme d'un outil pour préfigurer les recompositions à venir. Il avait donc été choisi de s'en tenir aux domaines de formation.

Les questions de cohérence des différents champs de formation ont ainsi fait depuis l'objet d'un travail approfondi et la mise en place de 5 collegiums chargés d'assurer la coordination et le dialogue entre les composantes permet d'élaborer des réponses précises pour la future offre de formation.

Comme les experts HCERES le proposent dans ce rapport, les champs de formation Arts Lettres et Langues et Sciences Humaines et Sociales seront regroupés dans le collegium Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Un comité de pilotage des licences de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales a été mis en place afin d'assurer davantage de cohérence et d'articulations entre ces formations. Enfin, la création d'une UFR

regroupant les formations de langues et de communication permettra également de renforcer la coordination.

Toutes les mentions de licence, de licence professionnelle et de master prévoient la mise en œuvre de conseils de perfectionnement constitués en conformité avec l'article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, à compter de la nouvelle offre de formation, en 2017.

Dans l'offre de formation actuelle, des commissions pédagogiques et des commissions paritaires existent dans toutes les formations qui n'ont pas encore de conseils de perfectionnement, et assurent l'analyse du fonctionnement de la formation et son amélioration continue.

L'établissement a bien conscience qu'il lui faudra renforcer son Observatoire pour assurer un meilleur suivi de l'insertion professionnelle (mise en place d'enquêtes d'insertion à 1 an en plus des enquêtes à 30 mois, amélioration du taux de réponse ...). Sur la période 2012-16, le premier objectif a été de mettre en place une évaluation des enseignements en plus de l'évaluation des formations et les moyens humains disponibles n'ont pas permis d'assurer toutes les enquêtes nécessaires. Nous nous en sommes effectivement tenus aux enquêtes nationales à 30 mois (et parfois 18 mois) sur les masters et les licences professionnelles. Ces enquêtes ont été complétées en particulier pour les licences professionnelles et dans certains masters par des enquêtes menées par les responsables de formation eux-mêmes.

La mise en place d'enquêtes régulières à 1 an est un objectif prioritaire du prochain contrat.

L'établissement prévoit également à très court terme l'évolution de son service TICE vers un service soutien de la pédagogie universitaire, de l'innovation et du numérique afin d'être en mesure d'offrir un appui renforcé aux équipes pédagogiques dans l'évolution des méthodes d'apprentissage dès la conception de la nouvelle offre de formation. Chaque formation est ainsi appelée à définir une stratégie globale en matière d'innovation pédagogique et d'évaluation des étudiants. Elle est accompagnée dans ce processus.

Remarques ponctuelles

Sur l'articulation des masters du champ avec les masters MEEF : « pour les disciplines concernées par les concours de l'enseignement, il serait souhaitable de s'entendre avec l'ESPE de façon à ce qu'il y ait moins de concurrence et peut être davantage de coopération entre les masters recherche de ces filières et les masters MEEF »

Les masters MEEF préparent au CAPES, les autres masters à la recherche ou à d'autres débouchés, il n'y a donc pas de concurrence entre ces masters qui correspondent à des projets professionnels différents pour les étudiants. L'évaluation du dossier d'accréditation de l'ESPE Clermont Auvergne avait souligné au contraire l'excellent travail de coopération

entre les UFR et l'ESPE dans les parcours du MEEF ; les évaluations du comité sénatorial de suivi des ESPE (3 visites plusieurs années différentes) ont également valorisé la qualité de la collaboration des équipes pédagogiques plurielles composées d'enseignants et enseignants chercheurs de l'ESPE, des UFR et d'intervenants du monde de l'éducation nationale.

De plus, un important travail est réalisé en amont au niveau de la licence avec dès le L2 un parcours pluridisciplinaire préparant au Master MEEF professorat des écoles et des UE de pré-professionalisation construites en partenariat entre les UFR et l'ESPE pour les étudiants souhaitant intégrer un MEEF enseignant du second degré.

Sur les parcours transversaux des licences de l'UFR LLSH, en lettres, langues et sciences humaines :

Les parcours pluridisciplinaires Lettres-Sciences et Lettres-Administration sont fermement pilotés et bien articulés avec les enseignements disciplinaires – ce qui explique leur attractivité (455 étudiants Lettres-Sciences ; 207 en Lettres-Administration Source APOGEE le 04/12/2015). Ils sont pilotés par un responsable pédagogique (qui est également le président de la Commission des Etudes de l'UFR LLSH), qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs de l'UFR LLSH et de l'UFR Sciences et Technologies ;

Pour ce qui est de l'intervention de professionnels au sein des deux parcours pluridisciplinaires, Lettres-Sciences et Lettres-Administrations accueillent des professionnels soit des disciplines proposées, soit de terrain comme les maîtres formateurs qui encadrent les étudiants lors de leur stage en école (pour Lettres-Sciences).

La formation en Langue (LANGue pour Spécialistes d'Autres Disciplines) s'effectue sur l'ensemble de l'année à raison d'un « bloc » de 2 h hebdomadaires indifférencié, mêlant une dominante langue et une partie culture, mais n'est validée que lors du semestre terminal (S2, S4, S6) : les cours ne sont donc pas organisés un semestre sur deux ; l'éventail de l'offre de langue est large : il convient de citer l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien, le russe le polonais et le slovaque pour un total de 2164 étudiants inscrits au titre de l'année universitaire 2015-2016 (source APOGEE mars 2016).

Le numérique est utilisé de « manière classique et parfois même minimale » : les pratiques dans ce domaines sont certes hétérogènes (utilisation de VPI, TBI, de l'ENT, des SIG, des outils de PAO...), mais, il importe de souligner que 8 formations portées par l'UFR LLSH (2 parcours de licence, 5 parcours de master, 1 licence pro, qui concernent 4 mentions) sur les 11 diplômes dénombrés sont entièrement proposées à distance, 7 d'entre elles étant proposées en présentiel et à distance. La place du numérique est donc, si ce n'est suffisante ou particulièrement originale, d'ores-et-déjà très importante.

Clermont-Ferrand, le 12 juillet 2016
Le Président de l'Université Blaise Pascal,

Mathias BERNARD